



ACP-EU JOINT PARLIAMENTARY ASSEMBLY

Déclaration des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE sur le thème "Au-delà de l'accord de partenariat de Cotonou"

M. Louis Michel et M. Musikari Kombo, coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, se félicitent des discussions en cours au niveau des ACP et de l'UE sur la configuration future des relations ACP-UE après 2020 et soulignent le rôle important que les parlements jouent dans ce contexte.

Les coprésidents soulignent l'importance des sujets traités et appellent de leurs vœux un débat approfondi au cours duquel mieux définir les intérêts respectifs des ACP et de l'UE, pour poursuivre et intensifier leur partenariat au-delà de 2020.

Le Groupe ACP forme un bloc solide qui devrait explorer les forces collectives dont il dispose pour jouer un rôle significatif face aux défis mondiaux et aux nouvelles perspectives offertes par l'ouverture des économies émergentes.

À cet égard, les coprésidents rappellent qu'un Groupe ACP renforcé constituerait un interlocuteur international valable avec lequel l'UE et les autres partenaires pourraient coopérer efficacement à la poursuite d'objectifs d'intérêt mutuel. Les suites données à la conférence Rio+20, l'agenda du développement d'après-2015 ou la finalisation du cycle de négociation de Doha offrent de telles possibilités.

Les coprésidents estiment que les accords de partenariat économique (APE) recèlent le potentiel nécessaire pour soutenir et renforcer les efforts d'intégration régionale actuels et futurs, pour autant que les préoccupations des États ACP en matière de développement soient prises en compte.

Les coprésidents préviennent que les parlements nationaux y perdraient beaucoup en influence parlementaire et en contrôle exécutif si l'accord de Cotonou ne devait pas être dûment remplacé après 2020. En ce sens, ils rappellent le rôle clé que joue l'APP ACP-UE dans le renforcement du dialogue politique entre les parlementaires des deux régions et la légitimation des pouvoirs de contrôle des parlements des États ACP.

Les coprésidents se félicitent de ce que ces questions seront débattues en profondeur lors du 7^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États ACP qui se tiendra à Malabo, en Guinée équatoriale, les 13 et 14 décembre 2012, et dont le thème central est "L'avenir du Groupe ACP dans un monde en mutation: défis et opportunités".